

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 13 décembre 2007

Appréciation de la situation économique et monétaire du 13 décembre 2007

Maintien à 2,25%-3,25% de la marge de fluctuation du Libor

La Banque nationale suisse a décidé de laisser inchangée la marge de fluctuation du Libor pour dépôts à trois mois en francs, marge qui demeure ainsi à 2,25%-3,25%. Jusqu'à nouvel avis, elle entend maintenir le Libor à trois mois dans la zone médiane de la marge de fluctuation.

L'économie mondiale devrait croître, cette année et l'an prochain, un peu moins rapidement que la Banque nationale le supposait encore en septembre. Néanmoins, et malgré les turbulences qui agitent les marchés financiers internationaux, la conjoncture suisse reste très robuste. L'emploi progresse sur une large base et la demande interne est vigoureuse. Pour 2007, la Banque nationale table sur une croissance du produit intérieur brut réel quelque peu supérieure à 2,5%. Cette dynamique devrait cependant perdre de sa vigueur l'an prochain. Pour 2008 la Banque nationale escompte une croissance de l'ordre de 2%. Il faut noter, toutefois, que les perturbations intervenues ces derniers mois sur les marchés financiers peuvent compromettre ce scénario relativement optimiste.

Le tassement attendu de la conjoncture conduit à une amélioration des perspectives d'inflation pour 2009 et 2010. Toutefois, la montée du prix du pétrole conduira à une hausse passagère de l'inflation au premier semestre de 2008. Dans l'hypothèse d'un Libor à trois mois maintenu constant à 2,75%, la Banque nationale s'attend à un renchérissement annuel moyen de 0,7% en 2007, de 1,7% en 2008 et de 1,5% en 2009. Passé le pic du premier semestre 2008, la hausse des prix devrait se stabiliser à un niveau inférieur à 2%. Cette amélioration des perspectives du renchérissement à moyen terme – quand bien même elles sont entachées d'importantes incertitudes en raison notamment de la faiblesse persistante du franc et de la hausse des prix des matières premières – permet à la Banque nationale de laisser inchangé le cours de sa politique monétaire.